Pics Anti-Oiseaux

Fiche Technique

Bird Guard 4

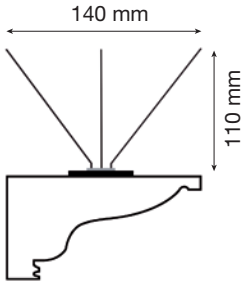

AMPLEUR DE DISSUASION **11 à 15 cm**

Description

Contre les pigeons et les mouettes

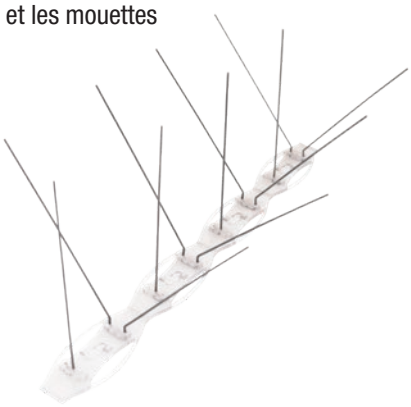

Caractéristiques

Dispositif à pointes contre les pigeons et les mouettes.

Barrière de protection des bâtiments contre les volatiles.

Pour la préservation et l'hygiène des bâtiments, sans blesser les oiseaux.

Fiable et discret.

Efficacité de dissuasion pour une ampleur de 12 à 17 cm

- Très résistant et flexible.
- Tous types de surfaces à protéger : frontons, corniches, rebords de fenêtres, monuments, statues, gouttières, enseignes de magasins, tuyaux, câbles… Plus généralement, tout endroit pouvant former une niche ou un perchoir.
- Facile à poser : par collage, par vissage ou par clouage.
- Préparation : les salissures devront être préalablement éliminées. Le support devra être propre et sec.
- Lors de la pose, respectez un espacement les modules pour permettre l'écoulement de l'eau.

Avertissement : Afin d'éviter tout danger, et pour des raisons évidentes de sécurité, ne pas installer à « hauteur d'homme » type terrasses, rambardes…

Spécifications techniques

Matière :

Pics : Inox ressort AISI 302 Norme Afnor X10 CrNi 18-8

Semelle : PVC

Résistance :	1760 à 2010 N/mm²
Longueur :	Barrettes de 50 cm
Longueur des pics :	110 mm - Ø 1,3 mm 56 pics/m

Référence & Conditionnement

Réf 603 016 : Bird Guard 4 - Longueur 1 mètre (2 x 50 cm) (carton de 25 ml-)

La semelle PVC est collable sur tous supports en utilisant une colle adaptée.

Les trous sur la semelle PVC permettent une fixation mécanique.

Les barrettes sont souples pour s'adapter à tous les supports.

PRÉSERVER LES SUPPORTS

DALEP
5-7 Delle du Poirier
ZA Porte de la Suisse Normande
14320 Saint-André-sur-Orne
www.dalep.net